

LA VOIE EST LIBRE

34^e ÉDITION

LA CORNICHE

22
FEV.
10H > 18H



INFORMATIONS CIRCULATION ET STATIONNEMENT



VILLE DE
MARSEILLE

INFORMATIONS CIRCULATION ET STATIONNEMENT

STATIONNEMENT INTERDIT*

DU 19/02/2026 À 21H30 AU 23/02/2026 À 23H

Corniche Président-JF-Kennedy

- Sur la totalité des emplacements du terre plein situé à la hauteur du n°397,
- Côté impair, sur 20 m à la hauteur du chemin du Vallon-de-l'Oriol

DU 21/02/2026 À 21H30 AU 22/02/2026 À 23H

Corniche Président-JF-Kennedy

- Place Paul-Ricard en totalité
- Parking face à la Villa Gaby
- Parking de l'Hélice (Mémorial des Rapatriés d'Algérie) en totalité
- Square Danjaume en totalité
- Sur la totalité du parking face à la "Traverse Clastrier"
- Parking du Marégraphe en totalité
- Parking du Prophète en totalité

DU 21/02/2026 À 21H30 AU 22/02/2026 À 23H

Corniche Président-JF-Kennedy

- Entre l'avenue Talabot et la rue Capitaine- Dessemond, des deux côtés
- Entre l'avenue du Colonel-Sérot et l'avenue Talabot des deux côtés

Traverse Sainte-Hélène

- Entre la rue Pierre-Mouren et la Corniche Kennedy des deux côtés

Promenade Pompidou

- Entre l'avenue du Colonel-Sérot et la rue du Commandant-Rolland des deux côtés

Rue Félix Frégier

- Entre Corniche Kennedy et le n°7 sur 10 emplacements réglementés



CIRCULATION INTERDITE*

LE 22/02/2026 DE 9H À 19H

- Corniche Président JF-Kennedy entre la promenade Georges-Pompidou et l'avenue Talabot et dans ce sens
- Corniche Président JF-Kennedy entre l'avenue Talabot et la rue du C^{ne}-Dessemond
- La traverse Pey entre le boulevard Bompard et la Corniche Président-JF-Kennedy
- La rue Pierre-Mouren entre la rue d'Endoume et la Corniche Président-JF-Kennedy
- La promenade G.-Pompidou entre la rue du Commandant-Rolland et la Corniche Président-JF-Kennedy et dans ce sens

IMPORTANT-DISPOSITIF GÉNÉRAL

- 9h/19h - Sécurisation de la piétonnisation
- 10h/18h - La Voie est Libre
- 19h - Réouverture totale des voies de circulation

IMPORTANT INFOS RIVERAINS LE 22 FÉVRIER 2026 DE 9 H À 19 H

La circulation se fera en double sens par du personnel agréé, exclusivement pour les véhicules ci-dessous*

Traverse Sainte-Hélène entre la rue Pierre-Mouren et la Corniche Président-JF-Kennedy.

Parking PMR à l'entrée de la zone piétonne côté Talabot

Corniche Kennedy entre rue du Colonel-Sérot et l'avenue Talabot (des voiturettes électriques faciliteront les déplacements sur le parcours).



*Sauf aux véhicules liés à l'organisation, aux secours, aux soins médicaux à domicile, les vélos, trottinettes, accès garages riverains et engins de déplacements personnels, à l'initiative du Directeur du service d'ordre ou du pilote du PC sécurité.

INFORMATIONS SUR MARSEILLE.FR



VILLE DE MARSEILLE

